

Communiqué de soutien aux lycéens

Depuis quelques semaines de nombreux lycéens se sont manifestés aux côtés des salariés, des chômeurs ou des retraités, dans un mouvement interprofessionnel et intergénérationnel, pour dénoncer la réforme des retraites que veut imposer le gouvernement. S'ils l'ont fait, c'est qu'ils considèrent, à juste titre, que cette réforme aura des conséquences néfastes sur leur avenir proche, notamment en matière d'emploi.

Nous, enseignants et personnels de l'Education nationale, engagés également dans ce mouvement de contestation contre la réforme des retraites, affirmons clairement notre soutien aux lycéens actuellement dans l'action. Nous soulignons leur courage, leur audace et leur sens des responsabilités, dans un climat d'hostilité qui stigmatise la jeunesse comme potentiellement dangereuse et inapte à la réflexion critique. Conscients que l'Ecole a pour mission de former des citoyens à part entière, nous dénonçons les pressions et les intimidations répétées de l'Administration, dont ils sont victimes.

Il est en effet inadmissible que des équipes de direction – proviseurs ou CPE- portent atteinte d'une manière aussi grave à la liberté d'expression et d'opinion garantie par la loi du 10 juillet 1989, *par la Convention internationale des droits de l'enfant -signée par la France en 1990- et inscrite dans les B.O. de février-mars 1991 :*

- en outrepassant leurs fonctions avec zèle;
- en interdisant aux élèves d'afficher et de se réunir au sein de leurs établissements;
- en refusant sans préavis de laisser les lycéens grévistes manger à la cantine scolaire;
- en refusant de les laisser accéder à l'internat;
- en s'emparant des tracts distribués par les élèves à l'extérieur de l'établissement;
- en intimidant les élèves par l'appel systématique aux forces de l'ordre.

Que penser aussi d'une Administration qui s'autorise à photographier et à filmer les élèves grévistes afin de les identifier - en contradiction totale avec leur droit à l'image ... Pour quelles sanctions scolaires ultérieures ? Pour quels usages illégaux ?

Ces comportements tournent le dos à la mission d'une véritable éducation à la citoyenneté des jeunes dans le respect des règles et des droits.

Ces abus de pouvoir donnent une image dégradée du service public d'éducation que nous ne saurions accepter.

Collectif Retraites Comminges
Attac-CCAL-CGT-FSU-FASE-PC-PG-PS-Solidaires

